—C'est presque une position sociale de nos jours, de parler français à la perfection.—J. Novicow.

LE MADAWASKA

—Il n'est pas de plus grande gloire que de combattre pour la langue de la patrie.—Jean Dorat.

J.-G. BOUCHER, éditeur-propriétaire. ABONNEMENT: Canada $2.00 Etranger $2.50 Rédigé en collaboration.

LE RECENSEMENT

En quoi il consiste et son but principal. — Le Canada a fait le premier recensement des temps modernes en 1666. — Il ne faut pas craindre de donner les renseignements justes.

Comme plusieurs de nos lecteurs le savent, 1931 est une année de recensement dont la date exacte est le 1er juin prochain. Il s'écoulera encore quelques semaines avant que le gouvernement lance ses proclamations officielles le concernant, mais le recensement est une chose si importante que nous croyons à propos de faire connaitre à nos lecteurs les notes que nous a fourni M. C. J. Dionne, chef évaluateur pour le comté de Madawaska, sous les ordres de qui travailleront plus de trente évaluateurs, au cours de l'été.

D'abord, le Recensement est une affaire gigantesque comme organisation et comme mécanisme. Il doit atteindre tout domicile au Canada et chaque homme, femme ou enfant habitant ce domicile pour en faire un relevé minutieux, et il doit simultanément pénétrer dans chaque coin de cet immense pays qu'est le nôtre, trois mille milles de largeur et à peu près autant entre le nord et le sud.

Plus de 15,000 personnes ont été nommées pour parcourir le pays et colliger ces données. Plus tard, à Ottawa, de 700 à 800 commis seront employés pendant deux ou trois ans à compiler et assortir les résultats. Les frais encourus dans la première année seulement s'élèveront à $2,500,000. Aux Etats-Unis, le coût du recensement dépasse $45,000,000.

Cependant, l'importance réelle du Recensement dépend du rôle qu'il tient dans la conduite de nos affaires nationales et privées. Le Recensement est le grand inventaire décennal de la nation. Le but principal du Recensement est de fournir la charpente dans laquelle cadreront tous les renseignements obtenus pour prendre leur signification réelle. A moins que nous ne connaissions tout au sujet du peuple d'un pays, toutes les autres connaissances ne sont que des bulles d'air.

Quand le gouvernement dénombre sa population chaque dix ans au moyen du recensement, il imite l'homme d'affaires qui mesure son actif avec son passif, à la fin de l'année. Il ne faut donc pas considérer la visite du recenseur comme une intrusion, ou croire que les questions qu'il pose sont impertinentes ou triviales. Il faudra répondre en toute sincérité, au meilleur de ses connaissances; les déclarations seront confidentielles et les renseignements fournis ne serviront à nulle autre chose qu'aux fins du Recensement.

C'est au Canada que revient le crédit d'avoir pris le premier recensement des temps modernes. C'était en 1666, et le recensement était celui de la petite colonie de la Nouvelle-France. Les résultats montrant qu'il y avait alors environ 3,000 âmes sont encore conservés dans les Archives de Paris dont une transcription exacte existe à Ottawa. Il y a eu d'autres recensements longtemps avant — en Chine et à Babylone, trois à quatre mille ans avant l'ère chrétienne. Moïse fit l'énumération des fils d'Israel environ 1500 ans avant l'ère chrétienne. Les Grecs et les Romains avaient aussi des recensements et il y a enfin le fameux recensement par Guillaume le Conquérant dont nous avons tous entendu parler à l'école. Mais ce n'était pas là des recensements réels. Ils étaient avant tout des mesures militaires ou fiscales. Ils ressemblaient à l'enregistrement national que nous avons fait ici au Canada pendant la guerre, ce qui n'est pas du tout notre recensement. On ne saurait trop insister sur le fait que le recensement moderne est purement scientifique. Il ne s'intéresse pas à l'individu en temps que tel. Ce qu'il recherche, c'est le portrait de la masse. Ceci est tellement vrai que la loi a décrété que toutes les données colligées des individus ne peuvent servir à aucune autre fin. La seule raison pour laquelle les noms sont pris, c'est que nous devons être en état de rectifier des erreurs possibles ou des omissions par les énumérateurs. Les compilations sont toutes faites au moyen de cartes perforées qui ne portent aucun nom et le recensement de la Nouvelle-France en 1666 fut un recensement de ce caractère vraiment scientifique et il fut litéralement le premier de l'espèce. C'est pourquoi le Canada peut être fier d'avoir inventé le principal engin scientifique de la civilisation moderne. Certes, avec un tel arrière-plan historique nous devons éprouver une fierté nationale de notre recensement.

Le prochain recensement sera le septième depuis la Confédération et nous croyons qu'il sera le meilleur Il a été préparé avec le plus grand soin et à la lumière de toutes informations sur le sujet que nous avons pu puiser par tout l'univers et rassembler chez nous. Prendre le recensement n'est pas une affaire simple. Il est hérissé de difficultés techniques et pratiques. Bien que le Recensement de 1931 soit sur la même ligne que ses prédécesseurs il aura aussi plusieurs caractéristiques importantes et nouvelles. Comme innovation, nous allons d'abord obtenir des informations additionnelles sur les institutions telles que les hôpitaux, les asiles, les écoles de réforme, les orphelinats, etc., — la pathologie sociale pourrions-nous dire — qui seront un aide précieux aux sociologues qui s'occupent de ces problèmes complexes qui deviennent plus pressants de jour en jour. Ensuite, on consacrera une section spéciale au mesurage de la situation du chômage telle qu'elle a existé au Canada l'an dernier. Plus loin, on prendra de nouvelles données sur les activités du commerce de gros et de détail qui permettront d'avoir pour la première fois un aperçu à vol d'oiseau du grand problème de la distribution au Canada. Ce sont là tous les traits nouveaux. La section agricole du recensement sera aussi grandement améliorée proportionnellement à la part que cette industrie importante et basique occupe dans la vie économique du pays.

Enfin la compilation et l'analyse des résultats se fera sur un plan plus serré que les années précédentes. Toutes les compilations du Recensement se font maintenant à la mécanique. Les détails relevés sur chaque personne sont marqués par une perforation sur un carton et les cartons sont ensuite assortis, tabulés, analysés, vérifiés, toujours par les perforations des cartes. On sera peut-être intéressé à savoir qu'on a inventé une nouvelle machine à faire les compilations et qu'au cours des deux dernières années on en a construit plusieurs au Bureau Fédéral de la Statistique qui, non seulement réduiront de moitié le travail et le temps requis, mais épargneront aussi des dizaines et des centaines de milliers dedollars.

Pour toutes ces raisons nous croyons justifiable d'en appeler au public du Canada, pour qu'il donne son entière et cordiale coopération quand les énumérateurs du recensement le visiteront en juin prochain. Pour ce qui est de donner une information inexacte, même sur un point aussi personnel que l'âge d'une femme, c'est d'abord une illégalité et en second lieu c'est une idiotie. Le Recensement n'a rien de commun avec la taxation, le service militaire, la fréquentation scolaire, l'immigration ou l'application d'une loi quelconque. Il ne peut d'aucune manière vous causer des embarras excepté si vous refusez de donner les informations demandées.

X X X.

G. N. TRICOCHE

VARIETES

LA TENDANCE AU COLLECTIVISME AGRICOLE EN FRANCE

Le paysan, en France, a toujours fait la force de cette nation. Il a toujours été un élément pondérateur qui a contribué puissamment à rétablir l'équilibre durant les époques troublées. Mais, comme il jouait, en apparence, un rôle effacé dans les affaires du pays, les politiciens le tenaient pour une quantité plutôt négligeable. Depuis quelque quinze ans, il n'en est plus ainsi. Les pouvoirs publics se sontévertués à aider l'agriculteur. On a acclablé celui-ci de conseils officiels, de lois etd écrets, souvent maladroits et contradictoires, qui permettent à l'Etat de se vanter de préparer de cette façon la prospérité agricole. Si cela ne faisait pas de bien, cela ne faisait pas grand mal. Mais voici que la situation se complique étrangement. Il se déclanche une formidable campagne démagogique: on dit au paysan: nous allons tout organiser pour que vos produits, peu à peu, puissent se vendre avec profit, sans risques. En revanche, il faut nous laisser la direction de vos entreprises. En conséquence, on propose de créer un puissant bureau central, s'occupant de la production, consommation, utilisation descéréales, en contrôlant les importations et exportations et déterminant les prix de telle sorte que producteurs et consommateurs seront désormais absolument satisfaits. Jusqu'ici ceci était considéré comme un redoutable problème: il est résolu d'un trait de plume. Voilà qui est bien. Cependant, nous voyons une ombre au tableau. Sous ce bel appât, ne se cache-t-il pas le noir projet d'amener le paysan à vendre sa liberté de propriétaire du sol, en devenant un ouvrier aux ordres de l'Etat. Mais nous voyons déjà quelque chose de semblable fonctionner dans la Russie des Soviets; et que voyons-nous là? Un régime dont les véritables profiteurs sont, non seulement une horde de fonctionnaires nécessaires à la nouvelle machinerie étatiste, mais les agioteurs, spéculateurs, tripoteurs qui, sous le collectivisme, inéluctablement, surgissent et tirent la couverture de leur côté. Est-ce cela qu'on propose au paysan français? Il fera bien de s'en assurer avant de donner son consentement au marché. Mais la tentation est grande...

George Nestler Tricoche

EN SASKATCHEWAN

Appel des Franco-Canadiens à leurs frères de l'Est — La "Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal" lance une campagne d'opinion — Adhésion des Sociétés-soeurs.

Les appels des Franco-Canadiens de la Saskatchewan se font de jour en jour plus pressants. La crise économique qui sévit dans tout le Canada se trouve aggravée dans l'Ouest par la mévente du blé. Nos compatriotes sont acculés à une situation si périlleuse qu'il leur est impossible si nous ne venons pas à leur aide, de résister seuls à la persécution qui vient d'être déclenchée contre eux.

Toute la presse française du Canada a blâmé cette attitude mesquine. Des députés se sont levés pour désapprouver et condamner comme elles le méritent les mesures vexatoires imposés à nos compatriotes de la Saskatchewan. M. Armand Lavergne, vice-président de la *Chambre des Communes*, a prononcé tout récemment des paroles d'une haute portée. "Je crois, comme Sir John MacDonald, quetoutes les campagnes entreprises contre la langue française au Canada sont *"absolument sans fondement, absolutely without foundation"*, et cela vise tous les cas, celui du Premier Ministre de la Saskatchewan comme les autres. Pour ma part, j'accepte la lutte partout où ma langue sera attaquée en quelque province que ce soit."

"Que le Canada ait été conquis où cédé, n'a pas craint dedire Sir John MacDonald, *nous avons maintenant une constitution qui fait à tous les sujets britanniques une situation d'absolue égalité qui leur garantit les mêmes droits en matière de langue, de religion, de propriété, ou de droits personnels. Il n'y a pas de race dominante en ce pays, il n'y a pas de race conquise."*

Le gouvernement de la Saskatchewan, dès la première session qui suivit son avènement au pouvoir, supprima tout caractère religieux dans lesécoles publiques qui sont les écoles de la majorité locale. Les instituteurs et les institutrices de la province de Québec ne peuvent plus enseigner dans les écoles de la Saskatchewan, le gouvernement ayant refusé de reconnaitre somme auparavant la valeur des diplômes obtenus dans le Québec.

Le procureur général de la province vient de donner une nouvelle interprétation à la loi scolaire; il oblige les Franco-Canadiens à ne faire usage que de la langue anglaise au cours de la demi-heure d'instruction religieuse. La loi existait depuis plus de cinquante ans, mais personne jusqu'ici n'avait songé un seul instant à forcer de tout jeunes enfants à apprendre leurs prières et leur catéchisme dans une langue qui n'était pas leur langue maternelle.

Un amendement (?) voté à la dernière session de la Législature décrète que pour devenir commissaire d'écoles il faut savoir lire et écrire l'anglais et que l'usage de la langue anglaise sera obligatoire dans une assemblée même entièrement composée de contribuables de langue française. Quelle étroite mentalité et quel état d'esprit révèle l'adoption d'un pareil amendement !

C'est un délit à l'heure présente de parler français dans cette province où personne n'"a pu faire disparaitre la trace des découvreurs français. Ceux-ci ont jalonné leur route de noms aux syllabes de France que les persécuteurs eux-mêmes ont dû respecter. C'est un délit encore de parler français dans cette province quia été admise dans la Confédération canadienne où le français et l'anglais sont reconnus comme langues officielles.

M. Maurice Dupré, solliciteur général du Canada, dans l'enceinte même de la *Chambre des Communes*, a dénoncé cette persécution odieuse. "Les questions de race ou dereligion a-t-il dit, devraient toujours être discutées avec la plus grande prudence. En les abordant, je sens que je pose le pied sur un terrain délicat; mais puisque j'apparais pour la première fois sur la scène imposante où se déroule notre vie parlementaire, je crois qu'il est de mon devoir de dire à cette Chambre combien je regrette l'attitude prise depuis dix-huit mois, et particulièrement au cours desderniers temps, par le gouvernement de coalition de l'une des provinces de l'Ouest.

"Leslois mises en vigueur en Saskatchewancontre la langue française, l'une des deux langues officielles du pays, sont une insulte aux vrais Canadiens établis ici depuis quatorze ou quinze générations; à ceux qui ont découvert et civilisé le Canada. C'est au nom de Dieu, mais en français, que la première croix fut consacrée sur le sol canadien. Contre ces lois, je suis forcé de protester et j'espère qu'ellesseront rappelées. Je me permets de souligner de façon générale, pour l'édification de ceux qui sont dans la vie publique, que l'école qui triomphera toujours à la langue sera celle de la paix et de l'harmonie, ce sera l'école de la justice, du "fair play", de la tolérance et de la largeur d'esprit.

"Le Canadien de descendance française est le plus Canadien du pays; il n'a qu'un chez lui, le Canada; c'est au Canada qu'il est né et c'est au Canada qu'il veut mourir, fidèle à son roi et fier des institutions britanniques: "pro rege, lege, grege". Mais ilne peut souffrir qu'on le moleste.

Les persécutés de la Saskatchewan ont droit à notre sympathie, à une sympathie agissante qui doit manifester par des actes. C'est pourquoi la *Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal*, forte de l'appui d'autres sociétés-soeurs qui lui ont offert généreusement et spontanément leur collaboration, entend poursuivre à travers tout le pays une campagne d'opinion pour bien préparer les esprits à donner à la minorité de la Saskatchewan, selon le mot d'un journaliste, "le nerf de la guerre, puisque guerre on lui impose."

Les Canadiens français des provinces de l'Est ne peuvent laisser succomber les Franco-Canadiens de la Saskatchewan sans forfaire à l'honneur. Leur indifférence à une heure aussi grave dégénérait en complicité avec leurs adversaires.

Le Secrétariat de la *Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal*

CA et LA

EN REPUBLIQUE ESPAGNOLE

La situation est grave en Espagne!

Alphonse XIII éloigné, il semblait aux chefs républicains qu'ils avaient exclusivement sous leur contrôle l'avenir du pays. Cependant, les évènements qui se précipitent prouvent que leur pouvoir manque de cette force directrice qui a le don de tout faire plier sous ses ordres.

Les émeutiers s'attaquent aux Jésuites, et il est apparent que les chefs républicains sont, peut-être à leur insus, les instruments d'organisations aux plans dressés et combinés dont les possibilités laissent dans de douleureuses incertitudes sur l'avenir d'un pays qui méritait pourtant, par ses précédents, un meilleur sort.

La situation est grave en Espagne!

4 MINISTRES PROTESTANTS SE FONT CATHOLIQUES

Le *New York Times* annonçait hier que quatre ministres de l'Eglise épiscopalienne s'étaient récemment convertis au catholicisme. Trois d'entre eux ont été baptisés à New York tandis quel le quatrième s'est rendu à Assise, en Italie. Les nouveaux convertis sont le Rév. Lloyd Burdwin Holsapple, Peekskill, New-York, le Rév. Keble Herbert Jones, West Park, New-York, le Rév. Carleton Francis Miller, Brooklyn, et le Rév. Harry Arthur Stirling, Baltimore. Il n'y a pas encore un an que le Rév. Seltden P. Delaney démissionnait comme curé de la cure épiscopalienne de Sainte-Marie-la-Vierge pour embrasser le catholicisme et se préparer à la prêtrise.

Les nouveaux convertis doivent aussi se préparer à la prêtrise, à l'exception de M. Holsapple qui est marié.

CE VOYAGE EN LOUISIANE

Nos délégués et déléguées en Acadie louisianaise sont de ertour, et ne tarissent pas d'éloges sur l'accueil qu'ils ont reçu partout sur leur passage.

Au témoignage commun, le voyage donnait l'impression d'une rencontre entre des frères intimes de coeur, mais qu'un mauvais sort tenait éloignés depuis longtemps: on ne nouait pas connaissance, mais on rencontrait de vieux amis.

Le rédacteur en chef de "L'Evangeline" a rappelé un fait de ce voyage qui a touché bien des coeurs à son récit: celui du vieillard de 82 ans qui, ayant réussi à se faufiler à travers la foule des voyageurs demande de leurs noms,pose des questions pour s'assurer si ce sont bien là réellement des habitants de l'Acadie ancestrale.

Il peut à peine croire ce fait, et lorsqu'on l'en a enfin convaincu, il s'écrie, ému et tout joeux: 'Eh ben, maintenant, je puis mourir."

LENOIL.

Mais ma chère ce n'est pas neuf!

★J'ai tout peinturé cela— quatre chaises, la table et le plancher pour *$2.85*

"Ça semble une place nouvelle. J'ai demandé à mon marchand pour une carte de couleurs, et j'ai choisi les nuances moi-même.Il ne me fallut pas grand temps pour terminer le travail, car les peintures Crown Diamond s'appliquent si facilement et sèchent si vite. Je vais peinturer maintenant ma chambre à coucher."

Demandez à votre marchand le plus rapproché pour une carte des couleurs de l'Email et de la Peinture à Plancher Crown Diamond qui sèche vite, ou écrivez-nous. Nous fabriquons une peinture pure pour toute fin.

CROWN DIAMOND PAINT COMPANY LIMITED
TORONTO MONTREAL HALIFAX

Les Produits Crown Diamond sont vendus par:
W. Landry,
E.F. Bélanger,
T.M. Richards,
EDMUNDSTON, N.-B.

MEATS DOMINION STORES LIMITED GROCERIES

QUALITY DOMINION STORES LTD GROCERIES — WHERE QUALITY COUNTS — QUALITY DOMINION STORES LTD MEATS

Vente du Gerant - Manager's Sale

CAFE COFFEE	Richmello, lb		39c
SAVON SOAP	P. & G. 10	barres bars	35c
FROMAGE CHEESE	KRAFT, lb.		25c
FEVES JAUNES WAX BEANS	Qualité STANDARD Quality	3 btes No 2 tins	29c
SAVON TOILETTE TOILET SOAP	LUX 4	barres cakes	25c
CRISCO	1 bte de 3 lbs et plat en verre One 3 lb Tin and One Glass Mixing Bowl		69c

FEVES au Lard Clark boite No. 3	18c	Clark's Pork & BEANS No. 3 tin	18c
OLIVES Victory Queen pot de 20 onces	23c	Victory Queen OLIVES 20 oz jar	23c
THE en vrac D. S. L. la lb	33c	D. S. L. Bulk TEA per lb	33c
MUFFETS le paquet	12c	MUFFETS per package	12c
LAIT Condensé Nestle la boite	19c	Nestle's Condensed MILK, per tin	19c
POIS Standard No. 4 boite No. 2, chacune	10c	Standard No. 4 PEAS No. 2 tin, each	10c
POIRES à sirop léger boite No. 2, chacune	15c	Light Syrup PEARS No. 2 tin	15c
CONFITURES fraises et framboises, pot 40 onces	39c	Strawberry, Raspberry JAM 40 oz jar	39c
SIROP de Blé-d'Inde Crown, boite de 5 lbs	35c	Crown Corn SYRUP 5 lb tin	35c
FROMAGE Chateau Pimento, boite ½ lb	19c	Chateau Pimento CHEESE ½ lb box	19c
BARRES de Chocolat Lowney, 3 pour	14c	Lowney's Chocolate BARS, 3 bars for	14c
H. P. SAUCE la bouteille	26c	H. P. SAUCE per bottle	26c
BLE D'INDE Standard boite No. 2, chacune	10c	Standard CORN No. 2 tin	10c
NETTOYEUR Classic, la boite	08c	Classic CLEANSER per tin	08c

Fruits et Légumes Frais

PRUNES, qualité de choix la boite	10c
ANANAS tranchés 2 grosses boites pour	25c
SARDINES spéciales 4 boites pour	24c
POIS Nature's Best 2 boites pour	15c
CERISES qualité de choix 2 grosses boites pour	25c

PRIX SPECIAUX pour laitue Iceberg, Celeri, Carottes, Choux, Concombres et Tomates.

Fresh Fruits & Vegetables

Choice quality PLUMS per tin	10c
Sliced PINEAPPLES 2 large tins for	25c
Special SARDINES 4 tins for	24c
Nature's Best PEAS 2 tins for	15c
Choice Quality CHERRIES 2 large tins for	25c

Special Prices on Iceberg Lettuce, Celery, new Carrots, new Cabbages, Cucumbers and Tomatoes.

Viandes Fumées & Cuites

SAINDOUX Domestic spécial, chaud. 20 lbs	$2.29
BACON Breakfast tranché No.1, la lb	31c
JAMBON PICNIC la lb	21c
COTTAGE ROLLS fumés la lb	25c
SAUCISSE domestique spéciale, la lb	25c

PRIX SPECIAL POUR HOMARD FRAIS

Cooked & Smoked Meats

Special Domestic SHORTENING, 20 lb pail	$2.29
No. 1 Sliced Breakfast BACON, per lb	31c
PICNIC HAMS per lb	21c
Smoked Cottage ROLLS per lb	25c
Special Farmers SAUSAGE per lb	25c

SPECIAL PRICE ON FRESH LOBSTERS